



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Montpellier, jeudi 12 décembre 2024

L'AREC Occitanie et STOP à l'Exclusion Énergétique unissent leurs forces pour combattre la précarité énergétique en Occitanie

À l'occasion d'Energaià, le forum européen des énergies renouvelables, qui se tient actuellement à Montpellier, Stéphane Péré, Directeur général de l'AREC, l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat, et Gilles Berhault, Directeur général de l'association STOP à l'Exclusion Énergétique, ont signé hier, mercredi 11 décembre, un partenariat ambitieux pour lutter contre la précarité énergétique qui touche 14% des ménages en Occitanie.

UN PARTENARIAT POUR UNE RÉGION DURABLE ET SOLIDAIRE

La signature de cette convention s'inscrit dans la continuité des engagements pris par l'AREC Occitanie dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP) Rénov'Occitanie, qui a permis d'accompagner 13 000 ménages dans leurs projets de rénovation énergétique. À l'approche de la fin de la DSP prévue fin 2025, l'AREC Occitanie souhaite renforcer son action auprès des ménages les plus vulnérables. Dans cette perspective, elle s'associe à un acteur de référence dans la lutte contre la précarité énergétique, afin de proposer des réponses encore plus efficaces et adaptées à cet enjeu crucial.

FAIRE DE L'OCCITANIE UNE RÉGION EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'objet de cette convention est de mobiliser les interventions de STOP Exclusion Énergétique et de l'AREC, ainsi que de favoriser la mise en œuvre d'actions réduisant la précarité énergétique.

Les objectifs de cet accord portent sur :

- **La création d'un label "Région Zéro Exclusion Énergétique"**, dans le cadre du programme CEE Territoire Zéro Exclusion Énergétique,
- **Le montage et l'exécution d'un programme d'actions spécifiques** sur la « Région Zéro Exclusion Énergétique » dans le cadre du programme, sur la région Occitanie, notamment concernant la mobilisation des entreprises et le déploiement du rôle d'ensembliers territoriaux,
- **La collaboration à l'élaboration et la réponse** à des programmes futurs (Régionaux, Nationaux, Européens) sur la lutte contre la précarité énergétique,
- **Le développement d'actions communes** sur la rénovation des logements précaires dans le cadre de la Délégation de Service Public Rénov'Occitanie,
- Le soutien du fonctionnement de STOP Exclusion Énergétique via un travail de mécénat de l'AREC,
- **La réflexion aux possibilités de développement de données complémentaires** à celles existantes sur la précarité énergétique.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

- **9 % des logements** de la région sont classés F ou G en termes de performance énergétique.
- **14 % des ménages** vivent en situation de précarité énergétique (ONPE, 2021).
- La **facture moyenne de chauffage** atteint 1 524 € par logement et par an (Effy, 2019).

« Alors qu'en Occitanie, presque 14% des ménages sont en situation de précarité énergétique et qu'encre 10% des logements sont des passoires thermiques, l'AREC Occitanie et l'association STOP à l'Exclusion Énergétique unissent leurs forces pour engager une dynamique sans précédent en faveur d'une « Région Zéro Exclusion Énergétique ». Le service public de la rénovation énergétique - Rénov'Occitanie - porté par la Région Occitanie, a déjà permis d'accompagner 21 500 ménages dans leurs projets de rénovation énergétique. L'engagement renouvelé de la Région sur la rénovation des copropriétés dans le cadre de son Plan Habitat Durable permettra d'aller encore plus loin. » déclare **Stéphane Péré, Directeur général de l'AREC Occitanie.**

Pour **Gilles Berhault, Directeur général de STOP à l'Exclusion Énergétique** : « La lutte contre l'exclusion énergétique est multi-bénéfices. On améliore les conditions de vie des plus précaires pour qu'ils sentent bien dans leurs logements, on diminue les émissions de carbone et les pollutions, on crée des emplois locaux et surtout on améliore directement la santé des familles les plus pauvres. La santé est un accélérateur prioritaire de transitions. Dans les territoires, tels que la Région Occitanie, nous œuvrons à mobiliser et renforcer les alliances multi-acteurs, en coordination avec la collectivité, et en impliquant les acteurs de l'identification et de l'accompagnement, capables d'initier une relation de confiance. »

À propos de l'AREC :

L'Agence Régionale Énergie Climat (AREC) fabrique des solutions pour encourager le passage à l'acte des territoires et des entreprises d'Occitanie et ainsi devenir la 1^{ère} Région à énergie positive d'Europe en 2050. Outil de la Région Occitanie, l'agence agit comme un tiers de confiance au service de l'intérêt général. Sa valeur ajoutée se situe dans son accompagnement unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique : de l'amont jusqu'à la réalisation et le financement des projets.

www.arec-occitanie.fr

À propos de STOP à l'Exclusion Énergétique :

STOP à l'Exclusion Énergétique est un collectif de 80 membres et partenaires qui lutte contre la grande précarité énergétique. Face à la réalité des oubliés de la transition énergétique, les membres et partenaires du collectif œuvrent, du petit pas aux grandes échelles, à inscrire dans les politiques publiques et territoriales les solutions concrètes de transition énergétique et écologique pour les plus pauvres. Ses actions structurées dans un Scénario 2030 dédié à l'action opérationnelle incluent : un fonds dédié au Reste à Charge, le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique, le développement du nouveau métier d'Ensemblier Solidaire, des formations et outils pédagogiques, les Trophées des Solutions et son recueil de solutions... **avec l'Arc Occitanie primée en 2023 !**

<https://stopexclusionenergetique.org/>